



Discernement du Centre Pastoral Halles-Beaubourg vis-à-vis des familles

« *Le peuple de Dieu a du "flair" pour trouver de nouvelles voies sur le chemin. Il possède le "sensus fidei" [sens de la foi]. Dans le Synode, il doit y avoir ce que le Saint-Esprit dit aux laïcs, au Peuple de Dieu, à tous.* » Allocution du pape François aux prêtres de l'Eglise d'Assise, le 4 octobre 2013.

A l'approche du Synode sur la Famille d'octobre 2015, prenant appui sur l'expérience vécue de la diversité de nos familles, notre discernement de la parole de Dieu nous invite, au sein de notre communauté du Centre Pastoral Halles-Beaubourg (CPHB - Saint-Merry), à :

- reconnaître que l'amour vécu dans un couple et en famille est toujours trace de l'amour de Dieu.
- accueillir sans distinction tous les couples qu'ils soient mariés sacramentellement ou non, pacsés ou vivant en concubinage.
- être attentifs à la situation des familles monoparentales, désunies, séparées, divorcées, recomposées.
- mettre en œuvre une écoute fraternelle et un dialogue avec les personnes qui rencontrent des difficultés dans leur vie familiale.
- porter une attention toute particulière aux familles victimes de la violence et de la misère, démunies, sans logement, sans ressources, vivant dans une angoisse permanente...
- mieux accueillir les familles des étrangers, immigrés, exilés ou réfugiés, que ce soit pour des raisons économiques, climatiques, de guerre ou de violence de toutes sortes.
- affirmer que les couples qui ont recours à la méthode de contraception de leur choix veulent vivre ainsi une parenté responsable.
- être à l'écoute des couples qui font appel à une thérapie pour leur infertilité ou à des techniques d'assistance médicale à la procréation ; considérer l'adoption comme un beau chemin familial.
- accompagner les jeunes qui découvrent l'Evangile et qui recherchent une meilleure adéquation entre leur sexualité et la foi, certains vivant en cohabitation juvénile.
- être davantage présents aux célibataires, veufs et veuves, isolé(e)s...
- soutenir les personnes divorcées-remariées sur le chemin de la communion eucharistique.
- baptiser tous les enfants quel que soit leur mode de conception ainsi que les catéchumènes quelle que soit leur situation familiale.
- donner toute leur place dans notre communauté à celles et ceux qui s'épanouissent dans une vie affective et familiale homosexuelle.
- répondre à la demande de couples qui demandent à recevoir une bénédiction de leur amour : couples d'homosexuel(le)s, couples de divorcés se remariant, ou couples ne voulant pas s'engager dans le sacrement du mariage.
- impliquer davantage notre communauté dans la préparation des événements familiaux et des sacrements : baptêmes, mariages, obsèques.
- développer entre nous et avec d'autres communautés le dialogue et l'échange sur les questions que posent aux familles les évolutions culturelles, sociales, politiques et religieuses.
- rendre grâce pour la vie de nos familles, célébrer et annoncer l'Evangile dans notre communauté "hôpital de campagne" comme au-dehors : dans les "périphéries" de l'Eglise et dans la cité...

Nous attendons que l'Eglise soit à l'écoute des situations réellement vécues. Nous l'appelons à ne pas s'en tenir aux règles et à modifier plusieurs éléments de sa doctrine afin de pouvoir manifester envers tous la miséricorde prônée par le Pape François : "Qui suis-je pour juger ?".

Nous interpellons en ce sens notre propre communauté ainsi que chacune et chacun d'entre nous.

Nous remercions le Pape François et l'Eglise d'avoir ouvert courageusement le dialogue avec tous.

Nous formons le vœu que l'Eglise soit toujours et davantage porteuse d'une parole d'Amour.

Osons être comme baptisé(e)s les artisans d'une communauté et d'une Eglise qui osent le mouvement.

L'Atelier "Synode sur la Famille" au nom du CPHB – Saint-Merry